

CONSEIL MUNICIPAL DU
JEUDI 08 AOÛT 2024

Tignes, le 2 août 2024

CONVOCATION

Cher (e) Collègue,

Je vous informe que le Conseil municipal de la commune de Tignes se réunira en séance ordinaire (Article L.2121-9 du Code général des collectivités territoriales):

Le 8 août 2024 à 18 heures 00
Salle du Conseil municipal en Mairie

Pour vous permettre d'appréhender les divers points inscrits sur cet ordre du jour, une note de synthèse est jointe à la présente convocation.

Je vous rappelle qu'en cas d'absence ou d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à un autre membre du Conseil municipal. À cet effet, vous trouvez ci-joint un pouvoir à compléter et à nous remettre au plus tard avant l'ouverture de séance.

Vous souhaitant bonne réception des présentes, je vous prie de croire, cher(e) Collègue, à l'assurance de mes cordiales salutations.

Le Maire
Serge REVIAL



ORDRE DU JOUR

A. Compte - rendu d'activités

B. Compte-rendu au Conseil municipal de l'utilisation des délégations accordées au Maire dans le cadre des dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales

Vous trouverez ci-joint le tableau récapitulatif des décisions du maire depuis le 12 juillet 2024.

C. Information(s) diverse(s)

Finances - administration générale - vie économique

1 Approbation du procès verbal de la séance du 18 juillet 2024

2 Constitution d'une Société Publique Locale entre les communes de Tignes et de Sainte-Foy-Tarentaise

3 Convention pluricommunale portant sur la mise en commun des agents et équipements de police entre les communes de Tignes et Saint-Foy-Tarentaise

Questions diverses

Conformément au règlement intérieur, approuvé le 14 septembre 2020, les questions diverses doivent être transmises 48 heures avant le début de la séance, par courriel à l'adresse suivante : directiongenerale@tignes.net

POUVOIR

Je soussigné(e) Mme / M.

Agissant en qualité de

Empêché d'assister au Conseil Municipal qui se tiendra le 8 août 2024 18 Heures 00

Donne pouvoir pour me représenter, émettre tout vote et signer tout document

à Mme / M.

Fait à Tignes, le .

Signature (1)

(1) Faire précéder la mention manuscrite « BON POUR POUVOIR »